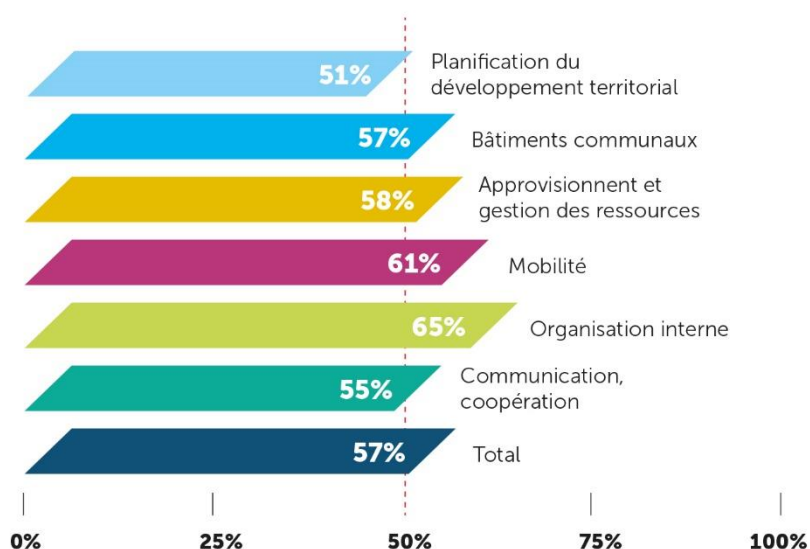


## H1 La commune de Walferdange certifiée dans le cadre du Pacte Climat pour sa politique climatique et énergétique

Notre commune a fait preuve d'un très grand engagement pour réussir son audit qui a confirmé, avec un résultat de 57 % des points du catalogue de mesures, une certification de catégorie 2 dans le programme du Pacte Climat. Nous sommes très fiers d'avoir atteint ce résultat.

Nos performances en matière de « Organisation interne » et « Mobilité », domaines pour lesquelles nous avons obtenu 65 % et 61 % des points du catalogue des mesures, sont très positives. Cela montre que notre engagement dans le Pacte Climat porte ses fruits.



## H2 Un plan d'action pour des objectifs clairs à l'avenir

Le pourcentage élevé du point « Organisation interne » s'explique par la mise en œuvre de différentes mesures, comme l'élaboration d'un plan d'action qui permet de fixer des objectifs clairs pour les années à venir. Une formation continue pour le personnel communal a été offerte et les services communaux ont été réorganisés. Mais ce sont surtout les deux mesures « Gouvernance locale du Pacte Climat » et « Budget pour la politique énergétique communale » qui ont contribué à cette bonne évaluation.

Des mesures ont également été prises en matière de mobilité. Dans le cadre du nouveau plan d'aménagement (PAG), une analyse de la situation des pistes cyclables a été réalisée. Actuellement, il existe déjà une piste cyclable nationale (PC15) qui traverse la commune du sud au nord en longeant l'Alzette. Afin de garantir la sécurité des cyclistes, il est prévu de construire un passage sous la N7 à hauteur du Centre Prince Henri. Les trottoirs ont déjà été abaissés pour les cyclistes, des panneaux de signalisation ont été installés aux endroits dangereux et les pistes cyclables et piétonnes sont éclairées. D'autres pistes sont prévues pour optimiser encore la situation des cyclistes. L'une de ces pistes cyclables reliera Bridel à la piste cyclable 15. En outre, 4 autres stations Vel'oh sont prévues.

Grâce au catalogue des 64 mesures du Pacte Climat, nous avons pu nous orienter efficacement vers une politique durable dans les domaines de l'énergie et du changement climatique.

Ainsi en nous engageant à mettre en œuvre ce catalogue des mesures initié par l'« European Energy Award (eea) », l'État finance en contrepartie les coûts de notre conseiller climat et nous soutient grâce à une aide financière qui varie selon le degré de notre certification.

La mission de Klima-Agence est de gérer le Pacte Climat pour le compte du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Klima-Agence s'occupe d'une part de la gestion du programme et nous offre d'autre part un soutien technique et méthodologique pour la mise en œuvre des mesures. En outre, Klima-Agence s'occupe du développement continu et de la communication du Pacte Climat.

## **H2 Nos projets d'avenir : des investissements dans la rénovation énergétique**

À l'avenir, nous souhaitons mettre en œuvre de petits projets d'année en année, comme par exemple la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Nous sommes également en train de voir à quelles sources d'énergie nous devrions recourir.

Un autre grand projet est l'adaptation du PAG. Un nouveau plan d'aménagement qui prévoit une réduction de l'imperméabilisation des sols, une végétalisation des quartiers et une favorisation de la mobilité douce à travers la construction des quartiers est actuellement en cours d'élaboration.

La protection du climat est l'affaire de tous. Si vous voulez aussi vous engager pour le climat, nous vous invitons à vous informer sur le Pacte Climat sur <a href="http://www.pacteclimat.lu">www.pacteclimat.lu</a> .
--